

Projet de déclaration

de

*S. E. l'Ambassadeur Mohamed Khaled Khiari
Vice-Président du Conseil économique et social*

Dix-septième session du Comité des politiques de développement
23 mars 2015

Honorables membres du Comité des politiques de développement,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de vous rencontrer et de participer à cette séance inaugurale. Au nom de l'Ambassadeur Martin Sajdik, Président du Conseil économique et social, et de mes collègues du Bureau du Conseil, je vous souhaite à tous la bienvenue à cette dix-septième session plénière du Comité des politiques de développement.

Madame la Présidente,

Les Nations Unies se trouvent face à un choix historique. Le Secrétaire général Ban Ki-Moon a qualifié la période actuelle de critique. Comme il l'a fait remarquer à juste titre, « la voie que nous choisirons de prendre sera celle qui nous permettra de tenir nos promesses ou, au contraire, celle qui nous conduira à l'échec ». La prospérité économique, les technologies de pointe, les progrès de la

connaissance scientifique et la nécessaire évolution des politiques et des approches peuvent nous permettre de libérer définitivement des millions de personnes de la pauvreté et de la faim et d'engager notre planète sur la voie d'une croissance durable pour tous. Mais nous pouvons aussi continuer de faire comme si de rien n'était, laisser la dégradation de l'environnement mondial se poursuivre et des inégalités d'une ampleur intolérable se maintenir, voire se creuser davantage. Comme chacun sait, cette seconde voie est insoutenable et nous mènerait tout droit à la catastrophe.

« Transformation », tel est le mot clef si l'on veut réussir. Une volonté politique forte et un sens du leadership dans le traitement des problèmes mondiaux actuels, tels sont les moteurs fondamentaux de cette transformation. Il nous faut tout à la fois transformer les politiques et transformer toutes les parties prenantes. Le Conseil ne fait pas exception à cette règle et plusieurs mesures ont été déjà prises dans ce sens. Nous avons besoin d'un conseil plus fort, plus concentré et efficace pour aider les États Membres de l'ONU à adopter, mettre en œuvre et suivre les stratégies qui peuvent nous mener vers l'avenir souhaité – un avenir fait de dignité pour tous. Des réformes importantes ont été engagées après la clôture de la Conférence Rio +20 en vue de renforcer le Conseil. Ces réformes visaient à faire du Conseil une plateforme unificatrice coordonnant les efforts mondiaux, régionaux et nationaux au service de la réalisation des objectifs et aspirations convenus sur le plan international. Il s'agit là d'éléments nouveaux et positifs mais il nous faut faire davantage pour que le Conseil soit davantage en mesure d'aider les pays qui veulent saisir les nouvelles possibilités qui s'offrent à eux et résoudre les problèmes de manière cohérente et pragmatique. À ce sujet, le Conseil

apprécierait grandement vos suggestions et remarques sur la manière d'assurer un suivi et un examen efficaces de la mise en œuvre du programme de développement et les objectifs connexes, qui font en ce moment même l'objet de négociations.

Madame la Présidente,

Nous sommes aussi conscients qu'un changement porteur de transformation est également nécessaire dans le partenariat mondial constitué pour soutenir la réalisation des OMD. Cette transformation s'impose non seulement pour que le partenariat mondial soit mieux armé pour relever les nouveaux défis à l'échelle mondiale mais également pour qu'il s'adapte aux nouvelles réalités du monde d'aujourd'hui, qui sont différentes de celles dans lesquelles les OMD ont été négociés.

Conscient de la nécessité de cette transformation, le Groupe de travail à composition non limitée de l'Assemblée générale sur les objectifs du développement durable a inscrit la revitalisation du partenariat mondial pour le développement durable sur la liste des 17 objectifs du développement durable qu'il recommande d'adopter. Le Conseil économique et social examinera en 2015 la manière dont il pourra soutenir la transition vers le nouveau cadre de développement, sous le thème « Comment assurer la transition des objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable ».

En conséquence, alors que nous passons à un nouvel ensemble d'objectifs de développement, nous devons continuer d'examiner quel

serait le meilleur moyen de faire en sorte que le partenariat mondial facilite la réalisation des nouveaux objectifs. Le Conseil estime qu'il est d'une importance capitale de se doter d'un solide mécanisme de suivi et d'examen pour surveiller la progression vers les nouveaux objectifs de développement. Ce mécanisme renforcerait en outre l'obligation de rendre des comptes et d'honorer les engagements concernant le soutien et la facilitation de la réalisation des objectifs convenus. Au cours de cette semaine, vous débattrez de l'obligation de rendre des comptes en ce qui concerne l'application du Programme de développement pour l'après-2015 et nous-mêmes au Conseil attendons avec intérêt de connaître vos perspectives sur cette question importante.

Madame la Présidente,

L'importance du partenariat mondial pour le développement est également mise en exergue dans la Déclaration d'Istanbul. De ce fait, le Programme d'action d'Istanbul appelle la communauté des donateurs à un surcroît d'effort en vue d'honorer, et si possible dépasser, les engagements en matière d'aide publique au développement (APD) destinée aux pays les moins avancés (PMA). Il n'en demeure pas moins que plusieurs donateurs n'ont pas été en mesure de le faire. Votre examen du rôle de l'APD et des sources alternatives de financement du développement dans les PMA est très opportun et devrait apporter une contribution importante à l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Istanbul qui doit avoir lieu en Turquie en 2016.

Parce qu'il se donne pour objectif de faire en sorte qu'à l'horizon 2020, la moitié des PMA aient satisfait aux critères de sortie de cette catégorie, le Programme d'action d'Istanbul m'amène à aborder une autre question importante inscrite à l'ordre du jour de vos travaux pour cette semaine, à savoir la conduite de l'examen triennal de la liste des PMA.

Le Comité aide le Conseil et l'Assemblée générale à identifier les PMA depuis 1971, année où la liste de ces pays a été présentée pour la première fois. Cette catégorie est passée de 25 pays au départ à 48 aujourd'hui. Les progrès ont été lents s'agissant de la sortie de cette catégorie, puisque quatre pays seulement y sont parvenus. Certes, le développement est un processus qui relève du long terme. Certes, il est particulièrement difficile de remédier aux handicaps structurels auxquels les PMA doivent faire face sans un soutien spécial de la communauté internationale et sans une action globale et concertée, mais l'on peut voir aussi que ces efforts commencent lentement à porter leurs fruits.

Vous identifierez probablement de nouveaux pays qui remplissent les conditions de sortie de la catégorie des PMA pour la première fois en 2015. Vous examinerez aussi si l'Angola et Kiribati remplissent ces conditions pour la deuxième fois consécutive. Si vous le recommandez et si le Conseil et l'Assemblée générale donnent leur aval, ces deux pays rejoindront, en temps voulu, les quatre autres pays qui sont sortis de cette catégorie. Par ailleurs, deux autres pays sont désignés comme devant remplir les conditions de sortie en 2017. L'un d'entre eux, Vanuatu, a été frappé par un cyclone dévastateur la semaine dernière,

et les incidences de cette catastrophe naturelle sur la durabilité des progrès que le pays a déjà réalisés sont difficiles à déterminer clairement à ce stade. Des efforts dont les résultats ont mis des années à se concrétiser ont été balayés en l'espace de quelques heures. Ce tragique événement souligne encore plus la nécessité d'adopter d'urgence des approches globales et cohérentes de traitement du problème du changement climatique. Comme chacun sait, l'intensité croissante des phénomènes climatiques est allée de pair avec le réchauffement de la planète.

Madame la Présidente,

Nous avons ici des experts de renom qui, j'en suis certain, fourniront au Conseil économique et social de précieuses intuitions et perspectives. Je m'arrêterai ici parce que vous allez devoir vous pencher sur un ordre du jour aussi important que très dense. Je vous souhaite des délibérations très productives pendant ces cinq jours.

Je vous remercie de votre attention.